Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

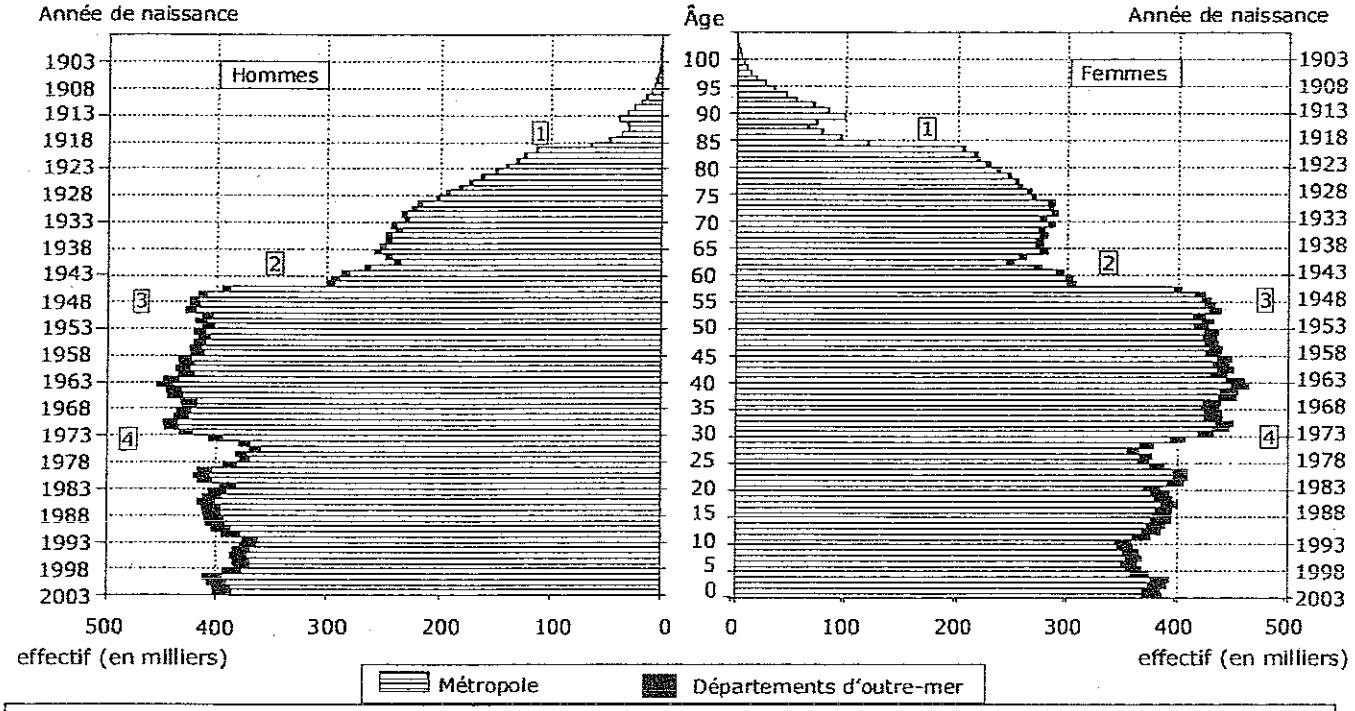
Les jeunes de 18 - 25 ans
en
France

- **Dictionnaire interdit**
- **Calculatrice autorisée**

- **Feuille de papier millimétré fournie par le Centre**

Document 1

Répartition de la population totale par sexe et âge au 1er janvier 2004



Source : Statistiques de l'état civil et enquête « Villes ». INSEE, 2004

Document 2

Radiographie de la jeunesse française

(d'après un rapport d'Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS)

Depuis le début des années 80, la structure des ménages dans lesquels vivent les jeunes s'est modifiée : les jeunes vivent plus souvent seuls, plus souvent aussi avec un seul de leurs parents (familles éclatées). (…)
L'état d'adolescent se prolonge : les seuils qui délimitent l'accès au statut d'adulte (fin de la scolarité, premier emploi, départ de chez les parents, mise en couple, naissance du premier enfant) sont franchis à un âge de plus en plus tardif. (…)
Depuis vingt ans, l'emploi a fortement reculé, surtout pour les jeunes de moins de 25 ans. Moins d'un tiers des 20 – 24 ans sont déjà au travail en 1997 contre 70 % en 1975. Ce recul s'explique surtout par la prolongation des études : « La prolongation de la scolarisation n'a certes pas été suffisante pour contenir totalement la montée du chômage, même si elle l'a ralentie ».
Globalement, l'intérêt des jeunes pour la politique décroît depuis la fin des années 1970. Après une stabilisation au début des années 1990, cette baisse semble se confirmer à la fin de la décennie.
Paradoxalement, ce phénomène est particulièrement marqué chez les jeunes les plus éduqués, supposés les plus sensibles au débat politique. (…)

En matière de mœurs, les jeunes se montrent assez permissifs dans la sphère privée. Ils tiennent notamment beaucoup à choisir librement leur façon de vivre, indépendamment des carcans et des tabous sociaux, moraux ou religieux. Par ailleurs, les jeunes sont tolérants sur une série de comportements inciviques (en partie parce qu'ils ne sont pas encore confrontés avec les obligations de la vie adulte) : ne pas payer ses impôts, ne pas payer son billet de train, prendre de la drogue, etc. (…)



Le plus bel âge de la vie

Radiographie de la jeunesse française

Qui sont les jeunes ? Dans un récent rapport *, Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS, dresse un portrait nuancé de la jeunesse française en quatre volets (démographie, entrée dans la vie adulte, emploi, opinions et valeurs). Où l'on apprend que les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas la même liberté d'action que leurs parents au même âge ni les mêmes aspirations.

En cette fin de millénaire, la jeunesse est placée sous le signe de la vieillesse. Tel est le constat paradoxal établi par Olivier Galland. Le vieillissement de la population française a toutes les chances de se poursuivre. D'après les prévisions de l'INSEE, les plus de 60 ans, qui représentent aujourd'hui un cinquième de la population, en formeront plus d'un quart en 2020.

Parallèlement, l'INSEE prévoit une diminution de la population active à partir de 2006. Ainsi, la part des jeunes de moins de 25 ans dans la population active chuterait de 10% en 1993 à 7% en 2040.

Conséquence : l'accession à la retraite de la génération du Baby Boom à partir de 2005 représentera une lourde charge pour la jeune génération, moins nombreuse.

Sur la base de ces constatations, Olivier Galland s'attache à dresser la liste des particularités de la jeune génération actuelle. A commencer par son métissage. Au total, le recensement de 90 permet d'évaluer à 1.7 million le nombre d'enfants de moins de 17 ans vivant dans un ménage dont le chef de famille est immigré, soit 14% des enfants de cet âge vivant en France. Cette proportion de jeunes appartenant à une famille immigrée est particulièrement importante dans la région parisienne et les départements méridionaux.

Depuis le début des années 80, la structure des ménages dans lesquels vivent les jeunes s'est modifiée : les jeunes vivent plus souvent seuls, plus souvent aussi avec un seul de leurs parents (familles éclatées). Le pourcentage de jeunes issus de

familles des classes moyennes ou supérieures, ou plus largement de familles de cols blancs, connaît une progression constante depuis une vingtaine d'années.

Entrée dans la vie adulte

L'état d'adolescent se prolonge : les seuils qui délimitent l'accès au statut adulte (fin de la scolarité, premier emploi, départ de chez les parents, mise en couple, naissance du premier enfant) sont franchis à un âge de plus en plus tardif. La période intermédiaire est constituée par un ensemble de situations provisoires.

On peut distinguer trois séquences, à commencer par la prolongation de la vie chez les parents après les études. A ce titre, les modèles masculin et féminin se différencient. Le modèle masculin d'entrée dans la vie adulte suppose que l'établissement économique précède l'établissement familial : le jeune homme doit trouver un travail stable avant de quitter ses parents et fonder une famille. Lorsque la recherche de cet emploi se prolonge, il a donc tendance à repousser le moment de la décohabitation familiale. La cohabitation entre parents et filles non diplômées est à la fois moins fréquente et surtout beaucoup plus courte : pour la moitié des filles ayant un niveau d'études inférieur au CAP, cette phase a duré trois ans au moins. Les filles peuvent, plus facilement que les garçons, décider de renoncer à toute forme d'établissement professionnel et occuper le statut de "femme au foyer". C'est effectivement le comportement adopté par une partie importante des jeunes filles les moins diplômées. A l'avenir, les jeunes dépendront plus longtemps de leurs parents, prévoit Olivier Galland. Ils vivront dans un état de semi-autonomie qui combine aide des parents, subventions diverses et petits boulots.

Deuxième séquence, le report de la vie en couple : l'accès à l'indépendance résidentielle n'est pas accompagné de l'entrée dans un rôle conjugal, ni *a fortiori* familial. Les trois-quarts des jeunes qui ont poursuivi des études supérieures ont connu une séquence de ce type et pour la moitié d'entre eux elle a atteint ou dépassé presque six ans chez les garçons et presque cinq ans chez les filles.

La troisième séquence est le report de la naissance d'un enfant dans le cadre d'un couple. Ainsi, l'âge médian du premier enfant est maintenant de plus de 29 ans alors que l'âge médian de fin d'études est de 21 ans.

Emploi et revenus

Depuis vingt ans, l'emploi a fortement reculé, surtout pour les jeunes de moins de 25 ans. Moins d'un tiers des 20-24 ans sont déjà au travail en 1997, contre 70% en 1975. Ce recul s'explique surtout par la prolongation des études : "La prolongation de la scolarisation n'a certes pas été suffisante pour contenir totalement la montée du chômage, même si elle l'a ralentie".

Les jeunes Français connaissent un accès plus difficile à l'emploi que la moyenne des jeunes européens (voir encadré). Selon Olivier Galland, en France "prévaut un système de marché interne qui débouche plus souvent sur une exclusion sélective des jeunes condamnés à faire leurs classes sur les emplois précaires et mal payés du marché secondaire." Pour autant, la France a choisi, à l'instar de certains pays, de prolonger la durée de formation, quitte à retarder l'accès des jeunes à l'emploi.





"Certaines zones urbaines [...] pourraient devenir des abcès [...] entrer dans un processus de ségrégation."

Glorieuses et le renouvellement des générations se fait donc maintenant à un niveau de vie presque constant. Finalement, peu de jeunes sont victimes d'une exclusion durable du marché du travail, mais presque tous connaissent dorénavant une transition plus ou moins longue vers l'emploi stable. Par ailleurs, l'écart entre les chances d'insertion sociale des jeunes en fonction du niveau de formation s'accroît.

Opinions et valeurs

Globalement, l'intérêt des jeunes pour la politique décroît depuis la fin des années 1970. Après une stabilisation au début des années 1990, cette baisse semble se confirmer à la fin de la décennie.

Paradoxalement, ce phénomène est particulièrement marqué chez les jeunes les plus éduqués, supposés les plus sensibles au débat politique. S'ils s'intéressent modérément à la politique, les jeunes font toutefois usage de leur droit de vote, notamment les jeunes électeurs (18-19 ans), qui sont les participants les plus nombreux aux élections. Les jeunes adultes, eux, votent de moins en moins. Il faut attendre la quarantaine pour retrouver une participation active.

Contrairement à une idée reçue, les jeunes ne sont pas systématiquement de gauche. La gauche n'a plus atteint la majorité absolue chez les 18-24 ans à un premier tour d'élection présidentielle ou législative depuis 1981. En revanche, le vote extrémiste a progressé. En 1995, plus d'un jeune sur cinq a choisi un candidat d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. Mais l'évolution du vote extrémiste chez les jeunes a plus épousé la tendance d'ensemble qu'elle ne l'a précédée ou accentuée. Cette tendance s'est d'ailleurs estompée après 1995.

En matière de mœurs, les jeunes se montrent assez permissifs dans la sphère privée. Ils tiennent notamment beaucoup à choisir librement leur façon de vivre, indépendamment des carcans et des tabous sociaux, moraux ou religieux. Par ailleurs, les jeunes sont tolérants sur une série de comportements inciviques (en partie parce qu'ils ne sont pas encore confrontés avec les obligations de la vie adulte) : ne pas payer ses impôts, ne pas payer son billet de train, prendre de la drogue, etc. A ce titre, on constate un détachement vis-à-vis de l'Eglise institutionnelle, qui n'exerce plus la même influence que sur les générations d'avant-guerre. Pourtant, la fidélité culturelle au catholicisme se maintient, parallèlement à l'adhésion à un ensemble de croyances vagues.

Selon Olivier Galland, le libéralisme des mœurs souligne surtout l'individualisme des jeunes. Cet individualisme concerne la sphère privée et ne rentre pas forcément en contradiction avec les fondements de la société. Rien de bien révolutionnaire, somme toute, puisque les jeunes conçoivent la réussite dans des formes traditionnelles : avoir un emploi, fonder une famille, etc.

Pourtant, "des comportements asociaux ou incivils peuvent se manifester sous plusieurs formes (délinquance, suicides)". La délinquance juvénile pour les atteintes aux biens (vols, dégradations) a indéniablement augmenté. Ces violences concernent une partie de la jeunesse, fortement marginalisée, à la fois socialement et géographiquement. Olivier Galland craint, à ce titre, une polarisation sociale de la jeunesse. De fait, l'écart s'accroît fortement entre les jeunes les moins favorisés et la masse de ceux qui, même s'ils connaissent des difficultés passagères, trouvent leur place dans la société. Le critère principal d'exclusion reste la scolarité. Le diplôme devient en effet un critère de plus en plus discriminant de réussite professionnelle et, à terme, seuls les diplômés auront un emploi.

Le libéralisme des mœurs souligne surtout l'individualisme des jeunes. Cet individualisme concerne la sphère privée et ne rentre pas forcément en contradiction avec les fondements de la société. Rien de bien révolutionnaire, somme toute, puisque les jeunes conçoivent la réussite dans des formes traditionnelles : avoir un emploi, fonder une famille, etc.

Armées d'aujourd'hui n° 243

Document 3

Ce sondage sur les valeurs des jeunes a été réalisé au sein d'un établissement scolaire mixte, dans plusieurs classes. En voici le résultat.
Le pourcentage figurant à droite du tableau signifie que, par exemple, 52 % des élèves ont dit qu'avoir le sens de la famille était une valeur pour eux.

Classement	VALEURS	Pourcentage
1	La tolérance	82,5 %
2	L'honnêteté	68 %
3	La politesse, les bonnes manières	58,5 %
4	Le sens de la famille	52 %
5	Le civisme, le respect du bien commun	43 %
6	La culture, le fait d'être cultivé	43 %
7	Le respect de la propriété d'autrui	38 %

Document 4

Répartition des victimes de la route en France (tués et blessés) en 2001

	15 – 19 ans	20 – 24 ans	25 - 44	Plus de 45 ans
Nombre de victimes	6500	6700	3500	3600

Source : d'après l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, 2002

Document 5

VINGT ANS **chanson de Léo Ferré**

Léo Ferré a composé (paroles et musique) cette chanson en 1962, à l'âge de 46 ans

1. Pour tout bagage on a vingt ans
On a l'expérience des parents
On se fout du tiers comme du quart
On prend le bonheur toujours en retard
Quand on aime c'est pour toute la vie
Cette vie qui dure l'espace d'un cri
D'une permanente ①ou d'un blue-jean
Et pour le reste on imagine.
Pour tout bagage on a sa gueule
Quand elle est bath ② ça va tout seul
Quand elle est moche on s'habitue
On se dit qu'on n'est pas mal foutu
On bat son destin comme les brèmes ③
On touche à tout on dit je t'aime
Qu'on soit de la Balance ou du Lion
On s'en balance, on est des lions.

2. Pour tout bagage on a vingt ans
On a des réserves de printemps
Qu'on jetterait comme des miettes de pain
A des oiseaux sur le chemin
Quand on aime c'est jusqu'à la mort
On meurt souvent et puis on sort
On va griller une cigarette
L'amour ça se prend et puis ça se jette.
Pour tout bagage on a sa gueule
Qui cause des fois ④ quand on est seul
C'est ce qu'on appelle la voix du dedans
Ça fait parfois un de ces boucans
Pas moyen de tourner le bouton
De cette radio, on est marron
On passe à l'examen de minuit
Et quand on pleure, on dit qu'on rit.

3. Pour tout bagage on a vingt ans
On a une rose au bout des dents
Qui vit l'espace d'un soupir
Et qui vous pique avant de mourir
Quand on aime c'est pour tout ou rien
C'est jamais tout c'est jamais rien
Ce rien qui fait sonner la vie
Comme un réveil au coin du lit.
Pour tout bagage on a sa gueule
Devant la glace quand on est seul
Qu'on ait été chouette ou tordu
Avec les ans tout est foutu
Alors on maquille le problème
On se dit qu'y a pas d'âge pour qui s'aime
Et en cherchant son coeur d'enfant
On dit qu'on a toujours vingt ans.

Notes
① une coiffure ② agréable, belle (terme argotique) ③ les cartes (en argot) ④ parfois

Document 6 ***Un jeune de 20 ans témoigne...***

Enfin, j'arrivais sur mes vingt ans. Que faut-il raconter ? C'est simple ! Je quittais une dizaine pour entrer dans la vingtaine. J'ai eu vingt ans. J'étais plus libre, je pouvais embrasser les filles partout, je rentrais encore plus tard. A la maison, je ne prenais plus conseil des « grands ». Je ne parlais plus avec eux. Ce n'était plus nécessaire, j'avais 20 ans, j'allais aller à l'armée. Je n'avais besoin de personne. Je fumais cigarette sur cigarette. Et je savais que la simple cigarette n'était plus suffisante. Comme mes amis avaient déjà changé de produits, comme je ne pouvais plus rester « petit » à leur côté, j'ai essayé différents produits : éther, colle, cachets..., Dieu seul sait comment la famille a appris la situation et est intervenue. Je suis sorti de la dépendance. Je ne peux pas en dire autant de mes amis.
J'arrive sur la fin de mes vingt ans et le même sentiment me vient souvent à l'esprit : la nostalgie du temps où une simple bille me rendait heureux.
J'ai cet aveu à faire : grandir n'est plus un rêve. Maintenant, j'ai peur de grandir.

Site Internet : http://membres.lycos.fr/lemarquepage/dossier/20ans/

LEGISLATION

Le contrat individuel de travail

Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?

- C'est une convention par laquelle une personne, le *salarié,* s'engage, moyennant le paiement d'un *salaire, à* exercer une certaine activité au profit d'une autre personne, *l'employeur.* Le contrat de travail est caractérisé par l'existence d'un lien de subordination. Certaines personnes bénéficient d'une présomption de salariat (artistes du spectacles, mannequins...).
- L'employeur doit fournir le travail convenu et les moyens nécessaires à son exécution : payer le salarié, observer la réglementation du travail, légale et conventionnelle.
- Le salarié doit exécuter le travail convenu en respectant les directives de l'employeur et le règlement intérieur de l'entreprise ; réserver son activité à l'entreprise (les cumuls d'emplois sont réglementés).

Le contrat de travail doit-il être écrit ?

- Un engagement verbal est valable. Toutefois, depuis le 1/7/93, une directive communautaire impose à l'employeur d'établir, dans les deux mois suivant l'embauche, un contrat précisant notamment le lieu de travail, les fonctions du salarié, le salaire, la durée du travail et des congés, la durée du préavis, la convention collective applicable.
- Certains types de contrats sont obligatoirement écrits : contrat à durée déterminée, de travail temporaire, à temps partiel.

Le contrat doit être rédigé en français, qu'il soit exécuté en France ou à l'étranger. Le salarié étranger peut exiger une traduction dans sa langue. En cas de discordance entre les deux textes, seul le texte rédigé dans la langue du salarié peut être invoqué par celui-ci (art. L. 121-1).

La période d'essai

- Son but est de permettre à l'employeur de vérifier les aptitudes du salarié, et au salarié de s'assurer des conditions de travail.
- Elle n'est pas obligatoire et doit résulter d'une clause contractuelle, de dispositions conventionnelles ou des usages professionnels.
- Sa durée varie selon les catégories professionnelles (en général : une semaine pour les ouvriers, un mois pour les employés, trois mois pour les cadres).
- Son renouvellement ne peut résulter que d'un accord écrit des parties, intervenu au cours de la période initiale. La loi fixe une durée maximale dans certains cas (contrat *à* durée déterminée, contrat temporaire, VRP, apprentis).
- La rupture est libre pendant la période d'essai, sans préavis (sauf dispositions conventionnelles) ni indemnité. Une rupture abusive pourrait toutefois entraîner le versement de dommages et intérêts.

ATTENTION !

LES CANDIDATS JOINDRONT CETTE FEUILLE A LEUR COPIE D'EXAMEN

Document 4 Question 6

ATTENTION !
Les candidats joindront cette feuille à leur copie d'examen

Les jeunes de 18 – 25 ans en France

	Expression française / 32					Ouverture sur le monde / 28				Total par question
	B s'informer se documenter	**C** comprendre un message	**D** réaliser un message	**E** apprécier un message	**β** langue à l'écrit	**ID** s'informer se documenter	**CS** comprendre une situation	**TR** traiter réaliser	**EJC** exercer un jugement	
Document 1 1. Selon ce document, combien y a-t-il eu de naissances en 1983 ?						/ 2				/ 2
2. a) La période entre 1945 et 1973 a été appelée « baby-boom » (« explosion du nombre des naissances ») Comparez le nombre de naissances en 1973 et en 2003.									/ 2	/ 2
2. b) Que constatez-vous ?									/ 2	/ 2
Document 2 3. D'après le texte, quelles sont les caractéristiques de la jeunesse française ?						/ 6				/ 6
Document 3 4. D'après les différentes expressions figurant sur ce document, qu'appelle-t-on « une valeur » selon vous ?	/ 2									/ 2
5. Comment expliquez-vous que la tolérance ait été choisie par une forte majorité des jeunes sondés ?							/ 6			/ 6
Document 4 6. A partir des données du tableau chiffré, construisez sur la feuille de papier millimétré jointe, un graphique en barres montrant le nombre de victimes sur la route en France par catégories d'âge en 2001.								/ 2		/ 2
7. A la lecture du graphique obtenu, quelles constatations pouvez-vous faire ?									/ 2	/ 2
Document 5 8. Quelles expressions de la première strophe traduisent l'insouciance de la jeunesse selon Léo Ferré ?		/ 2								/ 2
9. La deuxième strophe s'oppose à la première. a) Comment comprenez-vous « la voix du dedans » ? b) Comment comprenez-vous l'expression « Quand on pleure, on dit qu'on rit » ?		/ 4								/ 4
10. Quelle image ce poème donne-t-il des jeunes de vingt ans ?				/ 4						/ 4
Document 6 11. « Grandir n'est plus un rêve » dit ce jeune. Citez les vers du poème de Léo Ferré qui expriment le même sentiment.				/ 4						/ 4
Synthèse Quitter le domicile familial, devenir financièrement indépendant, assumer des responsabilités, etc. Vous tarde-t-il de devenir adulte ? Quelle que soit votre réponse, dites pourquoi en une trentaine de lignes.			/ 10		/ 6					/ 16
LEGISLATION A) *(voir texte)* Quels contrats de travail sont obligatoirement écrits ?						/ 3				/ 6
B) Quelle est la fonction du conseil de prud'hommes ?							/ 3			
	/ 2	/ 6	/ 10	/ 8	/ 6	/ 11	/ 9	/ 2	/ 6	/60

FRANCE SOCIÉTÉ

DOCUMENT 5

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avec 8 060 tués sur les routes en 2001, la France se place parmi les plus **MAUVAIS ÉLÈVES DE L'UNION EUROPÉENNE**. Parmi les victimes de l'insécurité routière, ce sont les 15-24 ans qui continuent d'être les plus visés. La **PRISE EXCESSIVE DE RISQUES** constitue, selon le psychiatre Xavier Pommereau, un comportement typiquement adolescent, qu'il analyse comme une conduite mi-identitaire, mi-suicidaire. Le village de Montpezat, dans le Gard, reste endeuillé après la mort, en juin 2000, de deux jeunes de 17 et 19 ans qui avaient repris le volant malgré **L'ALCOOL ET LA FATIGUE**. Jean-Manuel, jeune policier de 24 ans, dans les Hauts-de-Seine, est, lui, resté tétraplégique après un banal accident, un soir de pluie. Le gouvernement vient d'annoncer la création d'une **POLICE SPÉCIFIQUE** de la route, et d'autres mesures devraient suivre à la rentrée.

Mourir à vingt ans sur les routes de France

Malgré les campagnes de sensibilisation, les jeunes restent les premières victimes des accidents de la circulation. Parmi les 8 060 personnes qui ont péri sur la route en 2001, 2077 avaient entre 15 et 24 ans. Avec toujours les mêmes responsables : la consommation d'alcool et la prise de risques excessive

NÎMES (Gard)
de notre envoyée spéciale

Une table vide au fond de la salle, le jour des épreuves du baccalauréat de français, et le surveillant qui fait l'appel : *« Il a demandé si Corentin Colson devait venir,* se souvient Chloé, une amie. *J'ai répondu "non". Je ne savais pas quoi dire. »* Dans un cadre bordé de rouge et blanc, posé sur la cheminée au domicile de la famille Colson, une photographie : un dernier souvenir de Corentin. Brun, les yeux sombres, il sourit à l'objectif. Il avait 17 ans. *« C'était un beau gosse »,* soupire Alexandre, un de ses amis de Montpezat (Gard). *« On ne l'oubliera jamais »,* répètent, presque mécaniquement, les jeunes du village. Le 11 juin 2000, ils ont perdu deux de leurs copains dans un accident de la route : Sébastien, 19 ans, qui conduisait la voiture, et Corentin, assis à l'arrière. Florent, 17 ans, s'en est sorti avec quelques blessures. Le conducteur de la voiture qui arrivait en face, 25 ans, grièvement blessé, est aujourd'hui cloué dans un fauteuil roulant. Deux ans après, que reste-t-il ?

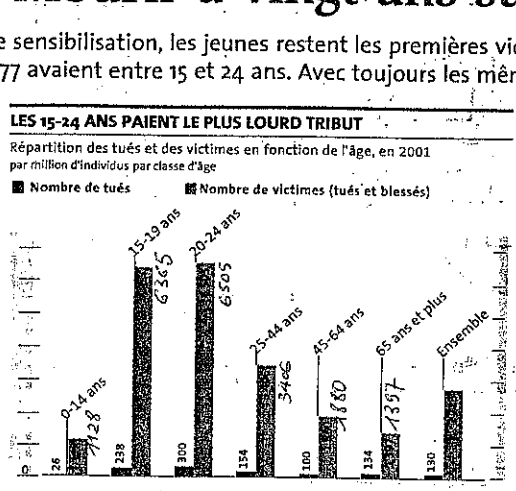
Alexandre ne trouve pas les mots : *« Un truc de fou »,* souffle-t-il, le regard fuyant. Ce jour-là, le 11 juin 2000, il devait accompagner Corentin, Sébastien et Florent. C'était le week-end de la feria à Nîmes, à une vingtaine de kilomètres de Montpezat, petit village de près de 1 000 habitants. Ils avaient décidé de fuir la foule, pour une soirée à La Grande-Motte. Ils devaient partir le samedi soir, passer la nuit à l'appartement de Sébastien, sur la côte, et rentrer le lendemain. Mais Alexandre a dû annuler : son patron souhaitait qu'il travaille le dimanche matin, jour de Pentecôte.

Catherine et Christian Colson, les parents de Corentin, ont hésité avant de laisser leur fils partir : *« Il passait le bac quelques jours plus tard et il était déjà sorti très tard, la veille. Ce n'était pas sérieux. »* Les parents avaient d'ailleurs promis une mise au point avant la fin du week-end. *« Et puis nous avons cédé. »* Catherine soupire : *« Il nous avait promis d'être prudent. »*

Les trois copains ont quitté le village en fin d'après-midi, le samedi, et sont arrivés à La Grande-Motte, une heure plus tard. *« On les a appelés, ils regardaient un match de foot à la télé,* explique Christian. *Ça nous a rassurés. »* Mais, alors que la soirée avance, les trois jeunes ont décidé de sortir faire la fête. A La Grande-Motte, une première discothèque a refusé de les laisser entrer : Corentin était mineur. Pour la seconde, c'est *« Tenue correcte exigée »* : Sébastien portait des baskets. Finalement, les trois garçons ont décidé de reprendre le volant pour revenir sur Montpezat, dans la boîte où ils ont l'habitude de sortir. Mais ils ont trouvé porte close : la boîte était fermée pour le week-end. Il était déjà tard lorsque, enfin, ils ont trouvé un endroit où passer la fin de soirée. Ils ont bu, fumé pas mal de joints. La soirée s'est éternisée. Les trois garçons ont repris le volant à 6 heures, le lendemain matin, direction La Grande-Motte : les parents ne devaient pas savoir qu'ils étaient revenus près de Montpezat.

LES 15-24 ANS PAIENT LE PLUS LOURD TRIBUT

Répartition des tués et des victimes en fonction de l'âge, en 2001
par million d'individus par classe d'âge



Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière

A 9 h 20, la sonnette a retenti au domicile des Colson. *« J'ai regardé le réveil et j'ai sauté du lit comme une folle »,* se souvient Catherine. Christian tente de la retenir : *« Je savais qu'un dimanche de Pentecôte, à une heure pareille, c'était sûrement grave. »* Derrière la porte, Bernard Campon, le maire de Montpezat, se prépare : *« C'est toujours pareil : un coup de téléphone la nuit, les gendarmes au bout du fil et, chaque fois, le choc. »* Lorsqu'elle ouvre la porte, Catherine ne comprend pas : *« J'ai entendu "accident", "Corentin", "c'est très grave". Mais je ne voulais pas y croire. »* Ses yeux s'emplissent de larmes. La suite, elle s'en souvient par petits bouts : le corps de son fils allongé à la morgue, la foule rassemblée sur la place du village, le jour de l'enterrement...

« Au début, j'étais anesthésiée. Je ne pouvais pas imaginer que c'était vrai, explique Catherine, la voix tremblante. *J'avais peur de devenir folle, tellement la douleur était forte. »* Son mari aussi est anéanti. *« Il n'y a rien de comparable à la mort d'un enfant,* murmure Christian. *Ce n'est pas dans l'ordre des choses. On ne peut pas l'accepter. »*

« UN DISCOURS DE VIEUX CONS »

D'autant que les parents parlaient beaucoup avec Corentin : *« Plusieurs fois, on a évoqué les risques de l'alcool au volant. On ne comprenait pas pourquoi il avait besoin de fumer pour conduire. »* Christian précise : *« On lui avait même proposé de venir le chercher à la sortie de la boîte. Il savait qu'il pouvait nous appeler à n'importe quelle heure. Mais il ne voulait pas. »* Catherine et Christian ne se font guère plus d'illusions : *« On avait un discours de vieux cons, quoi ! »*

Les copains n'ont pas oublié. Vincent est furieux : *« La semaine précédente, j'étais sorti avec eux. On avait bu, fumé et, quand on est rentrés, j'ai vraiment eu très peur : Sébastien conduisait comme un malade. »*

Le 11 juin, Sébastien et Corentin avaient 1,10 g d'alcool dans le sang et Florent 3 g. *« Après, avec du recul, on se dit que, si on était restés dormir sur place, rien ne serait arrivé,* souffle Florent. *Mais, à ce moment-là, on n'a pensé à rien. »* Sébastien a pris le volant, Florent à ses côtés, et Corentin est monté derrière. Les deux passagers se sont endormis rapidement, laissant Sébastien seul, face à la route. Une longue ligne droite, Sébastien s'est assoupi un instant, la voiture s'est retrouvée du mauvais côté de la route. En face, une première voiture les a évités. La seconde les a pris de plein fouet. Corentin et Sébastien sont morts sur le coup. Deux ans après, au fond du petit cimetière de Montpezat, un peu à l'écart, leurs tombes croulent sous les fleurs et les messages de la famille et des amis.

Depuis l'accident, Florent se tait, se contentant d'écouter la colère des jeunes de Montpezat. Jérôme ne comprend pas qu'ils aient pu être *« suffisamment bêtes »* pour prendre le volant. Pourtant, tous admettent qu'ils auraient sans doute fait la même chose. Après l'accident, Alexandre a arrêté de boire : *« Ça m'a trop énervé. »* Samuel a abandonné les cours de conduite : *« J'ai perdu six copains en cinq ans. C'est trop. Moralement, je suis fatigué. Je suis allé aux deux premiers enterrements et puis j'ai arrêté : je n'ai plus la force d'assumer tout ça. »*

Mais le maire de Montpezat reste sceptique. Si Bernard Campon juge que *« les jeunes se sont calmés pendant l'été qui a suivi l'accident »,* il est moins certain *« des effets pédagogiques de ces accidents à répétition »*. Médecin, il ne comprend de toute façon pas *« que les jeunes puissent ingurgiter une telle quantité d'alcool »*. Vincent se défend : *« Si on ne boit pas, on ne s'amuse pas. »* Avant d'ajouter : *« Je sais. C'est triste. »* Alexandre confirme : depuis qu'il a arrêté l'alcool, les fêtes, ce n'est plus pareil. Vincent assure qu'il connaît ses limites, comme tous les jeunes d'ailleurs : *« Deux, trois verres : jamais plus. »* Christian se fâche : *« Deux ou trois verres de quoi ? »* Bernard Campon lâche : *« Evidemment, pour eux, la bière, ce n'est pas de l'alcool. Comment leur faire comprendre ? »*

Anne-Françoise Hivert

Un week-end classé noir

Selon Bison futé, avec plusieurs millions de personnes prévues sur les routes entre vendredi 2 et lundi 5 août, ce premier week-end d'août pourrait constituer l'un des pires chassés-croisés de l'année. Samedi est d'ores et déjà classé « journée noire » au niveau national : une première pour l'année 2002. La Sécurité routière conseille donc de reporter les départs en vacances à dimanche, journée « verte » au niveau national et « orange » dans la vallée du Rhône.

En 2001 à la même époque, Bison futé avait enregistré 661 km de bouchons à 12 h 30. Samedi, les transports d'enfants en autocar seront interdits. Une journée du souvenir, vingt ans après l'accident de Beaune (Côte-d'Or) qui avait coûté la vie à 53 personnes. Parmi les victimes, 44 enfants de Crépy-en-Valois (Oise), qui partaient en colonie de vacances.

BREVET PROFESSIONNEL	AVEC Législation	SESSION 2006	
EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE		Coef. : 3	Durée : 3h
LUNDI 16 OCTOBRE 2006	de 9h à 12h		Page 10/11

http://membres.lycos.fr/lemarquepage/dossier/20ans/20ans.htm

DOCUMENT 6

J'ai 20 ans

Pour moi, avoir 20 ans signifiait tout, désormais j'ai compris que ça ne signifie rien. Je vais vous raconter les ages importants de ma vie.

12 ans: Dans ma petite enfance avoir cet age, était mon rêve. Lorsque l'on montait dans la voiture, maman me répètait à chaque fois qu'il fallait atteindre 12 ans pour s'assoir à l'avant.
Le mois suivant l'anniversaire de mes douze ans, je n'ai pas quitté le siège avant de la voiture. Le monde m'appartenait. Aujourd'hui je préfère m'instaler à l'arrière.

15 ans: Ensuite j'ai élargi mon objectif; je voulais avoir 15 ans. **Je me délivrais de mon enfance et devenais un jeune homme**. Le troisiéme jour de mes 15 ans, j'ai fumé ma premiére cigarette. Ma logique était telle que le jeune-homme doit avoir une cigarrette à la main. Je ne parlais pas avec les "petits", les moins de quinze ans. Je construisais mes amitiés avec les amis qui pensaient pareil.

18 ans: Mon Dieu, plus qu'une semaine pour avoir 18ans ! Je n'ai pas pu dormir ! J'aurais pu mourir d'émotion. Et le grand jour est arrivé, brutalement. J'avais bien plus confiance en moi. **Ce que je n'avais pas pu faire, j'allais le faire**. Désormais, je pouvais aller dans tous ces endroits où sur la porte était écrit "Interdit aux moins de 18 ans"; j'y suis allé. Je pouvais fumer plus tranquillement. Première fois que je tenais la main d'une fille, je l'ai même embrassée sur la bouche. Je rentrais tard à la maison. J'étais majeur, je pouvais voter. Et bien sûr, j'étais toujours avec ces amis qui pensaient que **grandir était important**.

20 ans: Enfin, j'arrivais sur mes vingt ans. Que faut-il raconter ? C'est simple ! Je quittais une dizaine, pour entrer dans la vingtaine. J'ai eu vingt ans. J'étais plus libre, je pouvais embrasser les filles partout, je rentrais encore plus tard. A la maison, je ne prenais plus conseil des "grands". Je ne parlais plus avec eux. Ce n'était plus nescessaire ; **J'avais 20 ans** ; j'allais aller à l'armée. **Je n'avais besoin de personne**. Je fumais cigarrette sur cigarette. Et je savais que la simple cigarette n'était plus suffisante. Comme mes amis avaient déja changé de produits, comme je ne pouvais pas rester "petit" à leur coté, j'ai essayé différents produits : éther, colle, cachets, ... Dieu seul sait comment la famille a appris la situation, et est intervenue. Je suis sorti de la dépendance. Je ne peux pas en dire autant de mes amis.
J'arrive sur la fin de mes vingt ans, et le même sentiment me vient souvent à l'esprit : la nostalgie du temps où une simple bille me rendait heureux.
J'ai cet aveu à faire : grandir n'est plus un rêve. Maintenant, j'ai peur de grandir.

Texte anonyme

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.